

Québec, le 21 décembre 2010

Madame Kateri Lescop-Sinclair  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Direction des affaires régionales de l'Estrie-Montréal-Montérégie et Laval-Lanaudière-  
Laurentides  
Secteur des Opérations régionales  
545, boul Crémazie Est- 8e Étage  
Montréal (Québec) H2M 2V1

**Objet :** Projet d'aménagement du parc éolien Montérégie  
Questions du 21 décembre 2010

Madame,

À la suite de la deuxième partie de l'audience publique tenue les 13 et 14 décembre derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions que vous trouverez en annexe :

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 5 janvier prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission

p.j. : Annexe des questions

## Annexe des questions

1. À la suite de la lecture des documents déposés (DQ7-1\_Q2), la commission souhaiterait avoir des précisions supplémentaires sur l'évolution des superficies des milieux humides en Montérégie.

La méthodologie de calcul employée pour le calcul des superficies de milieux humides était plus précise à l'époque de la réalisation de l'étude fournie par Geomont<sup>1</sup>. En conséquence, elle a permis d'identifier 57 239 ha de milieux humides pour l'ensemble de la Montérégie comparativement à 39 907 ha de milieux humides en 1993 relevés suite publication de l'étude produite par Canards illimités Canada<sup>2</sup>.

Avec les différentes méthodes employées, il est impossible pour la commission de dresser un portrait clair des pertes de milieux humides entre 1993 et 2006. En ce sens, existe-t-il d'autres moyens de connaître l'évolution des pertes de milieux humides dans le temps (soit avec les données recueillies pour la perte d'habitat de la rainette faux-grillon ou l'agencement des données des deux rapports)? Le cas échéant, veuillez fournir les éléments de réponse permettant d'établir les pertes de milieux humides dans les MRC de Roussillon, Les Jardins-de-Napierville ou pour la région de la Montérégie.

2. Veuillez déposer les documents suivant : Entente de collaboration concernant le financement des travaux reliés aux suivis télémétriques des oiseaux de proie lors de l'implantation de parcs éoliens au Québec, ainsi que la revue de littérature sur les chauves-souris et les éoliennes.

---

<sup>1</sup> DQ7-1\_Q2: Cartographie de base des milieux humides de la Montérégie—GéoMont—Avril 2008

<sup>2</sup> Plan de conservation des milieux humides et de leurs terres hautes adjacentes de la région administrative de la Montérégie - 2006